Aides et mesures mobilisables

Dans le contexte économique actuel, les entreprises, associations et indépendants du Grand-Orly Seine Bièvre peuvent se retrouver confrontés à divers défis.
Que votre objectif soit d'optimiser les coûts énergétiques, de s'engager dans la transition écologique, d'accroître votre présence numérique ou de trouver un soutien face aux défis actuels, il existe un éventail de dispositifs pour vous soutenir.
Nous vous proposons ici un guide des principales aides et mesures mobilisables.

La Région Île-de-France propose aux entreprises franciliennes les aides de la Gamme UP

PM'UP et TP'UP Souveraineté & Transition Ecologique sont des dispositifs de la région Ile-de-France, qui intègrent pleinement les enjeux de la transition écologique et énergétique. Ils visent à accélérer la croissance des TPE et PME tout en valorisant des projets incluant systématiquement un axe environnemental. Votre entreprise bénéficiera d'un accompagnement, de l'élaboration à la mise en place du projet et de financements sous forme de subventions.

Zoom sur deux initiatives

Grand-Orly Seine Bièvre s'associe avec les chambres consulaires pour vous accompagner

Reboost 2 CCI 94

Reboost 2 est un programme personnalisé mis en place pour accompagner les TPE et PME face à la conjoncture actuelle. Il vous met en relation avec des experts sélectionnés par la CCI afin de diagnostiquer votre entreprise et de vous faire coacher pour améliorer vos stratégies commerciales, digitales, managériales, financières ou encore de communication et construire votre plan de relance.

Charte qualité CMA 94

Les entreprises artisanales peuvent bénéficier de la démarche charte qualité de la CMA pour mettre en avant la qualité de leurs produits et services. Cette charte se décompose en trois paliers de réussite : l'accueil et le conseil (module Confiance), le management maîtrisé (module Performance), le développement durable (module Excellence).

Autres dispositifs thématiques

Energie

L'énergie est un enjeu de taille dans le contexte actuel à cause des coûts pour votre entreprise et de son impact sur l'environnement. Vous pouvez bénéficier de diagnostic suivi d'un accompagnement pour optimiser la consommation énergétique de votre entreprise.

« Baisse les watts » est un programme porté par La Poste gratuitement qui vise à réduire le coût de votre facture d'énergie.

« TPE/PME gagnantes » est un dispositif mis en place par la CMA et cofinancé par l'ADEME. Il se déroule en 4 étapes : diagnostic, définition du plan d'action, mise en œuvre du plan d'action et évaluation.

Transition écologique

La CCI propose le dispositif gratuit « accélérer la transition écologique des entreprises », qui permet de mesurer la maturité écologique de votre entreprise et de définir un plan d'action aussi bien sur les flux (énergie, déchets et eau), l'économie circulaire, la RSE, la mobilité, la lutte anti-gaspillage, l'approvisionnement local ou encore la rénovation énergétique.

Numérique

La région a créé le « chèque numérique » pouvant aller jusqu'à 1500€, à destination des artisans et commerçants. Il vise à développer votre activité grâce au digital, tant en termes de ventes en ligne que de promotion via un site internet par exemple.
Pour toute information sur l'aide : aides.economiques@iledefrance.fr
Pour toute question sur le dossier : chequenumerique@cci-paris-idf.fr

Les Digiteurs, un service de la CCI, assure une permanence numérique à La Fabrique, notre équipement économique de Cachan situé 11 - 13 Av. de la Division Leclerc. Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne et bénéficier de l'aide d'un prestataire de confiance pour mener vos projets web de création de site, référencement naturel ou encore création de contenu.
Prenez rendez-vous en ligne ou sur place ici.

Industrie

L'appel à projets « Première Usine » porté par BPI France vise à favoriser l'industrialisation des territoires en subventionnant des projets de start-ups industrielles ou PME /ETI innovantes.

Entreprise en difficulté

La région propose le « chèque prévention » dans le but d'alléger les difficultés de trésorerie de votre entreprise. Il vise à encourager les entreprises en difficulté à enclencher une procédure de prévention au lieu d'une procédure collective pour préserver l'activité économique et les emplois.

Prévention de l'usure professionnelle

Un fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle est créé afin d'améliorer la prévention des expositions aux facteurs de risques professionnels dits « ergonomiques » (port de charges lourdes, postures pénibles, des vibrations mécaniques...).

Ce fonds servira notamment aux salariés exposés aux risques ergonomiques qui souhaitent engager une procédure de reconversion professionnelle.

Rendez-vous sur
https://les-aides.fr/
pour un aperçu complet des aides disponibles.

ACTUALITÉS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, APPEL À PROJETS, ESS

L'appel à projets ESS du Grand-Orly Seine Bièvre est de retour

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION

4 lauréats récompensés d'une Bourse de l'Innovation par le Grand-Orly Seine Bièvre

ACCOMPAGNEMENT, ESS

Structures de l'ESS et mécénat : Quels sont vos besoins ?

→S'ABONNER

→ TOUTES LES ACTUALITÉS

https://deveco.grandorlyseinebievre.fr/nos-objectifs/offrir-un-accompagnement-aux-entrepreneurs-et-dirigeants-dentreprises/aides-et-mesures-mobilisables?

Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP 748
94 398 ORLY AÉROGARE
CEDEX

01 78 18 22 22